**Protocole sanitaire Rentrée 2020-2021**

**L’accueil des élèves** :

- Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, cantines...), la distanciation physique n’est plus obligatoire lorsqu’elle n’est pas matériellement possible ou qu’elle ne permet pas d’accueillir la totalité des élèves. Néanmoins les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

-Dans la cour de récréation la distanciation entre élèves ne s’applique pas.

-Les règles d’entrée et de sortie pour l’école sont maintenues, veillez à maintenir une distance entre les adultes.

-Un seul adulte pour les élèves de maternelle sera autorisé à amener et à rechercher l’enfant, le port du masque sera obligatoire.

-Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

 Un lavage des mains au gel hydro-alcoolique se fera à l’arrivée à l’école au niveau de la grille.

Le lavage se fera avant de sortir en récréation et après être allé en récréation. De même avant et après chaque repas, après s’être mouché, avoir toussé, avoir éternué.

-Le plan de circulation dans l’école est maintenu (voir protocole de reprise).

-L’accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est désormais autorisé si un nettoyage est assuré une fois par jour.

-Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans l’école.

Pour les élèves de la maternelle le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves de l’élémentaire le port du masque n’est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes en attente de leur départ de l’école.

**Aménagement de la classe** :

-Aération des locaux régulièrement

- Les élèves bénéficient d’une information pratique sur les gestes barrière dont l’hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l’âge des élèves. Fournir toujours à vos enfants des mouchoirs en papier et une bouteille d’eau (pour les élémentaires).

-Les élèves se déplaceront dans la classe en respectant le sens de circulation. Une porte pour l’entrée et une porte pour la sortie.

-L’accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d’objets partagés au sein d’une même classe ou d’un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

-Redire la consigne du lavage des mains et nettoyer les mains avec du gel hydro-alcoolique avant de rentrer en classe.

-Eviter les croisements de groupes et d’élèves.